L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.
Ticket Electoral:
PRESCOTT BUSH.....JACQUES TOUTANT.
[illegible] J. P. BENJAMIN.
[illegible] MANUEL J. GARCIA.
[illegible] C. ADAMS, JR.
[illegible] JOHN MOORE.
SIDNEY SNEED.....JAS. G. CAMPBELL.

Nous savons sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je desire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une ferme adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

AUX CITOYENS DU SUD.
CITOYENS,—VOUS savez que vous ne trouvez pas votre candidat WM. O. BUTLER, candidat à la vice-présidence, sans nier en même temps pour Lewis Cass l'ABOLITIONISTE du Nord.

OPINION DE M. YANCEY,
Le Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun tout jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique.—C'EST UN ABOLITIONISTE DE CŒUR, UN FAUX FRÈRE POUR LE SUD.

UNE QUESTION JUGÉE.

Enfin la grande accusation d'abolitionisme portée contre M. Fillmore tombe dans le néant d'où ses adversaires l'avaient exhumée et où ils seront maintenant obligés de la laisser. Aux preuves que nous accumulons pour le convaincre de mauvaise foi et de déloyauté, les journaux locofocos répondaient invariablement par de sottes insinuations et des interprétations trop ridicules pour être dangereuses.

Aujourd'hui nous avons le témoignage de M. Fillmore lui-même, et personne, nous l'espérons, n'osera mettre en doute la sincérité de sa parole.

M. JOHN GAYLE, ex-gouverneur de l'Alabama, se trouvant à Washington, écrivit à M. Fillmore que les journaux démocrates du Sud l'accusaient d'abolitionisme. M. Gayle reçut la réponse suivante:

Albany, N.-Y., 31 juillet 1848.

A l'Hon. JOHN GAYLE.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 15 courant, mais mes devoirs officiels m'ont tellement occupé que j'ai dû négliger ma correspondance particulière. J'avais pris aussi la résolution de n'écrire aucune lettre sur la question présidentielle. Mais comme vous destrez, pour votre propre satisfaction, me voir exprimer mon avis sur les accusations articulées contre moi dans le Sud, au sujet de l'esclavage, je me suis décidé à vous soumettre en peu de mots mon opinion.

Lorsque je songeais au Congrès, le droit de pétition venait beaucoup agité. On verra que je me suis toujours prononcé n'avoir de droit. Je me guidais d'après ce principe que tout citoyen présentant une pétition respectueuse à l'Assemblée qui a constitutionnellement le pouvoir d'accorder ou de refuser ce qu'on lui est demandé, doit être entendu; conséquemment je crois qu'une pétition doit être accueillie et prise en considération. Si la demande est juste et raisonnable, on est tenu d'y faire droit; si elle est injuste et peu raisonnable, on doit refuser d'y accéder. On trouvera, je pense, que tous mes votes, soit pour la réception des pétitions, soit pour la prise en considération des résolutions, sont conformes à ce principe.

Je n'ai ni lu ni vu aucun document congressionnel; je ne m'en laisses à Albany ou je résidais autrefois, je ne puis pas non plus me procurer des notes pour faire des souvenirs, mais je crois avoir profité d'une occasion, pendant que j'étais au Congrès, pour exprimer mes vues sur la question de l'esclavage. J'ignore si c'est à rapporter mes paroles, mais j'ai déclaré en substance que je considérais l'esclavage comme un mal, mais que le gouvernement n'en a pas voir. J'ai déclaré que la Constitution ne reconnaissait qu'aux Etats seuls l'esclavage existe le pouvoir de statuer sur cette question. Mais regardant l'esclavage comme un mal, ils ont, de par la Constitution, le droit, et, vu qu'ils le considèrent comme un mal, ils ont le pouvoir d'y porter remède et d'agir comme ils le jugeront ce qu'ils doivent faire. J'ai déclaré que le Congrès n'avait pas le pouvoir de statuer sur cette question de l'esclavage, et que, n'étant pas responsable du maintien de cette institution dans les Etats où elle existe. Voilà les seuls sentiments que j'ai émis à ce sujet, depuis que j'ai examiné la question de l'esclavage avec complaisance, et je ne puis pas imaginer une opinion sur ce sujet, et je ne doute pas que vous ne trouvez tous mes actes [illegible] mes vues.

Votre ami et serviteur,
MILLARD FILLMORE.

Il est vrai que M. Fillmore, sous d'autres prétentions qu'un homme de ses sentiments qu'un homme de ses sentiments qu'un homme de ses sentiments